

CAHIER DES CHARGES

ANNEE 2014

PROGRAMME LOCAL DE FORMATION

Territoire concerné : Pays de l'Agenais

Axe 1 : Mieux appréhender la connaissance des clientèles pour adapter l'argumentaire touristique du territoire

PAG.2 : Connaissance de l'offre touristique du territoire

1. Contexte :

Le tourisme agenais est aujourd'hui une réalité. Il propose à ses clientèles une offre assez complète : équipements de loisirs structurants, gastronomie, hébergements de charme, offre culturelle riche et diversifiée, patrimoine remarquable, offre d'itinérance particulièrement variée.

Le diagnostic touristique du Pays de l'Agenais met en exergue, au-delà de la présence certaine d'une offre à valoriser, un manque de cohérence, de lisibilité et d'une réflexion commune de tous ses acteurs, en premier lieu des OTSI.

En effet les OTSI ne connaissent aujourd'hui que l'offre touristique communale et les grands sites touristiques de Lot-et-Garonne.

Ainsi, il apparaît nécessaire d'apporter aux agents des OTSI une connaissance approfondie du territoire afin de s'approprier son identité et mieux promouvoir l'offre touristique du Pays de l'Agenais.

2. Les objectifs de la formation :

Les principaux thèmes abordés lors de ce module de formation seront :

- Méthodologie d'inventaire touristique d'un territoire ;
- Connaissance qualitative du territoire (géographie, histoire, culture, tradition) ;
- S'approprier l'identité du territoire, ses ressources, ses spécificités ;
- Acquérir une culture générale et partagée concernant le territoire ;
- Savoir mettre en scène l'identité du territoire.

3. La méthode pédagogique à mettre en œuvre :

L'organisme de formation assurera l'approche pédagogique et la coordination des interventions. Il apportera une approche marketing du territoire en s'appuyant sur les spécificités territoriales.

4. Les résultats attendus / finalités de la formation :

Ce module de formation a pour finalité :

- d'apporter aux stagiaires une meilleure connaissance de l'offre touristique locale pour mieux la « vendre » et l'adapter à la clientèle ;

- d'avoir une culture touristique commune et partagée du Pays de l'Agenais.

5. Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clés à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants.

Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite au référent local du PLF.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyée par la MOPA aux participants après la fin du module de formation. Pour se faire une copie des feuilles de présence mentionnant les mails des participants sera envoyée par l'organisme de formation à la MOPA.

6. Durée : 3 jours de formation

7. Effectif prévisionnel – nombre de groupe à constituer : 13 personnes

8. Période privilégiée : de janvier à mai et d'octobre à décembre.

9. Lieu(x) : Sur le territoire du Pays de l'Agenais

10. Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références en particulier dans le domaine du tourisme
- ses compétences internes et externes
- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global
- les dates des journées de formation à proposer

Le prestataire pourra indiquer les formations qu'il a mises en œuvre ayant une finalité similaire ou proche de celle-ci.

Les éléments indiqués sur le contenu, la durée et l'évaluation de la formation ne sont pas figés.